G.A.S

Prix des Droits de l'Homme 1988

Aide aux réfugiés politiques et demandeurs d'asile

« Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile (…) »

(article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme)

Groupe Accueil et Solidarité
Rapport d'activité 2018

RA2018_V1.indd 1 08/04/2019 21:59:22

RA2018_V1.indd 2 08/04/2019 21:59:22

Sommaire

p2 **EDITO**
p3 **L'équipe du GAS**
INTERASSOCIATIF
p4 **- Les États-Généraux des Migrations**
p6 **- Methisima / France Bénévolat / Rejoué / Les petites Pierres / Vivre à La Fontaine St Ex / Kodiko / Groupe « réfugié »**
ACTIVITÉS
p10 **- ATELIERS DE FRANÇAIS : BILAN 2018**
p12 **- Le Mobilier solidaire**
p15 **PERMANENCES D'ACCUEIL**
p16 **- La petite ruche des réfugiés.**
p17 **- Permanences téléphoniques**
JURIDIQUE
p18 **- Tiers observateur à l'OFPRA**
p22 **- Le parcours du combattant des demandeurs d'asile - DUBLIN.**
LOGEMENTS
p24 **- La loi ELAN - Evolution du Logement et Aménagement Numérique**
p27 **- Nouveaux locataires du GAS en 2018**
TÉMOIGNAGES
p28 **- Bilkisou**
p29 **- Olivier**
p30 **- Burundi, un pays meurtri par les émeutes et les massacres.**
p31 **LECTURES...**
p33 **- Nos Gloires**
p34 **COMPTES**
p36 **- Tribune de l'association « Villes et territoires accueillants » créée en septembre 2018 à l'initiative de Damien Carême, maire de Grande Synthe.**

LEXIQUE

ALT: Allocation Logement temporaire
AVDL: Accompagnement vers et dans le logement
CIO: Centre d'Information et d'orientation
CFDA: Coordination française pour le droit d'asile
DALO: Droit au logement opposable
CNDA: Cour nationale du droit d'asile
FER: Fonds européen pour les réfugiés
FAMI: Fonds Asile Migration Intégration
FNARS: Fédération nationale des associations de réinsertion sociale
OFPRA: Office français de protection des réfugiés et des apatrides
POS: Pays d'origine sûr
SNL: Solidarité nouvelle pour le logement

RA2018_V1.indd 3 08/04/2019 21:59:23

Édito

Pour écrire cet edito, nous avons relu celui de l'année dernière et, malheureusement nous nous sommes rendus compte que nous pouvions cette année le recopier mot pour mot. Autrement dit que la situation des réfugiés ne s'était pas améliorée. Alors, à l'instar de Martin Luther King, tous les amis du GAS se sont mis à rêver.

Et ce matin, nous faisons le rêve qu'un jour chaque étranger dans ce pays sera jugé sur sa valeur personnelle et que tous les hommes respecteront la dignité de la personne humaine.

Nous faisons le rêve que la fraternité (un des piliers de notre constitution) l'emportera sur la peur de l'autre, et que, à tous les niveaux, l'Europe, l'Etat, les municipalités, seront élus des citoyens capables d'accueillir dignement ces exilés, plutôt que de mettre en œuvre des mesures pour les empêcher de demander l'asile.

Nous faisons le rêve que tous ces élus feront confiance aux citoyens qui aident ces populations en détresse et qui sont parfois traînés en justice pour leurs manifestations de solidarité.

Nous faisons encore le rêve que les 2262 hommes, femmes et enfants, noyés en mer en 2018 seront les derniers, que les bateaux qui vont au secours des exilés tentant un passage trop risqué vers l'Europe trouveront des ports d'accueil.

Nous faisons encore le rêve que des passeurs mafieux n'auront plus la possibilité de maltraiter et piller ces personnes parce qu'elles ne seront plus en danger de mort.

Nous faisons encore le rêve que les États Européens seront solidaires dans l'accueil et qu'ils sauront mesurer la richesse que les migrations successives nous ont apportée et continuent de le faire, même si cela ne va pas toujours de soi.

Nous faisons enfin le rêve que le GAS qui oeuvre depuis presque 40 ans à ce que ces rêves se réalisent sera devenu inutile et pourra affronter d'autres combats pour la justice et le respect des droits humains.

Nous osons faire le rêve un peu fou que les 66 millions de personnes déplacées et exilées dans le monde pourront rejoindre leurs pays pacifiés. «Impossible… jusqu'à cela soit fait» disait Nelson Mandela.

L'équipe du GAS.

RA2018_V1.indd 6 08/04/2019 21:59:23

L'Équipe du G.A.S.

Christophe
Secrétaire Général

Maud
Coordinatrice Juridique

Axelle
Chargée de mission relogement

Mathilde
Juriste

Emmanuel
Comptable

Olivier
Chauffeur manutentionnaire

Abdalla
Chauffeur manutentionnaire

[bureau]

Chantal BASTIN — Alain ROBERT — Jacques Noël BABINET

Marie-Françoise VALLIN — Francine HENRY — Jean Claude BABOULAZ — Michel EURIAT

et plus de 50 bénévoles !

RA2018_V1.indd 7 08/04/2019 21:59:47

Interassociatif

Les États-Généraux des Migrations

En juin 2017, 470 associations et collectifs citoyens avaient appelé Emmanuel Macron, nouvellement élu, et son gouvernement à organiser une Conférence nationale sur la politique migratoire de la France. Face à l'absence de réponse du président quant à cette proposition et face au développement d'un discours alliant *« humanité et fermeté »* (mais surtout fermeté...), les associations et collectifs citoyens ont décidé *« de s'organiser pour que leurs constats, leurs exigences et leurs propositions soient entendus et mis en œuvre par le gouvernement »*[1]. Selon le cahier méthodologique défini en décembre 2017, les États Généraux des Migrations consistent en un *« Processus sur le moyen et long terme visant à s'affranchir des logiques de l'urgence humanitaire afin de prendre le recul nécessaire pour penser les choses en termes politiques. Les États-généraux tendent à mettre en commun des expériences et expertises pour créer de l'intelligence commune. Ils sont l'occasion de dynamiser un réseau déjà existant, et de le renforcer par un travail collectif sur des questions de fond »*[2].

Ce projet se fixe notamment pour objectif de créer un rapport de force pour dénoncer le projet de loi « asile et immigration » débattu à l'Assemblée nationale à partir d'avril 2018. Dans un premier temps, les assemblées locales se sont réunies partout en France pour établir leurs cahiers de doléances.
A la suite de l'écriture de ces cahiers de doléances, au sein des EGM 75 nous avons continué à nous rassembler autour de réunions bimensuelles afin de réunir nos forces et d'organiser des événements communs pour dénoncer le projet de loi « asile et immigration ».
Les 26 et 27 mai 2018, nous avons participé à la première session nationale des EGM, à Montreuil. A cette date, les EGM dénombraient 106 assemblées locales actives dans 76 départements français regroupant plus de 1500 associations. Cette assemblée

RA2018_V1.indd 8 08/04/2019 21:59:47

nationale a fait naître de nombreux débats, elle a permis un retour d'expériences, des discussions sur les alliances en cours mais aussi et surtout une mise en commun des cahiers de doléances et l'adoption d'un socle commun pour une politique migratoire respectueuse des droits fondamentaux et de la dignité des personnes. Ce manifeste comprend dix considérants ; il promeut une politique migratoire fondée sur les droits fondamentaux et régie par des principes réunis en six catégories :

• Un accueil digne des nouveaux arrivants.
• Un respect du droit d'asile effectif, qui ne soit plus prétexte à une logique de tri.
• Vers une égalité des droits entre français.e.s et étranger.ère.s présent.e.s sur le territoire.
• Une reconnaissance des initiatives citoyennes dans l'accueil et le soutien aux personnes étrangères.
• Une modification des règles concernant l'accès au territoire français et des politiques européennes et internationales.
• Conditions de réalisation et de mise en œuvre d'une telle politique alternative.

La session nationale des 26 et 27 mai n'est que la première étape d'un mouvement qui continue de réfléchir, construire et montrer qu'une politique migratoire alternative est possible, notamment au travers d'initiatives citoyennes.

Les EGM ont aussi organisé une grande marche de Vintimille à Calais au mois de juin et le GAS a participé le 19 juin, à l'étape de Villeneuve Saint Georges à Paris.

[1] Etats-Généraux des Migrations – Cahier méthodologique (Décembre 2017 – Juin 2018), Chapitre 1, part
[2] Idem

RA2018_V1.indd 9 08/04/2019 21:59:47

Interassociatif

PARTENARIAT

France Bénévolat : Belle émotion ce mercredi 5 décembre où Yacoub. et Mamadou, deux bénévoles réfugiés du GAS, très connus pour leur engagement, ont reçu des mains de l'adjoint au Maire de la mairie du 10è arrondissement de Paris leur passeport de bénévole. Ce passeport prend acte de leur bonne intégration, mais aussi leur permet de valider les compétences acquises durant leurs activités. Cette soirée était parrainée par France Bénévolat, association avec laquelle nous avons noué un partenariat. Plus de 150 personnes y participaient. Musique et petit buffet clôturaient la soirée.

Du 28 au 30 novembre 2018, l'association **Metishima** a organisé avec le GAS à Chevilly-larue un évènement intitulé *Regards croisés autour des parcours migratoires* dans le cadre du festival des Solidarités : le but de cette initiative était de lutter contre les préjugés en mettant en lumière des parcours de migrants. Nous avons fait la rencontre de Metishima en 2018 et nous avons souhaité travailler ensemble : cette association a en effet pour but de réduire les inégalités sociales par des actions concrètes auprès des personnes vulnérables,

RA2018_V1.indd 10 08/04/2019 21:59:50

notamment en aidant à l'intégration des migrants en France. Ainsi le mercredi 28/11 après midi, à travers des dessins sur des parapluies, les jeunes ont pu aborder la thématique des parcours migratoires. Le lendemain, à travers des documents et photos, des élèves de 5ième ont pu aborder la thématique de la localisation de la population et l'inégale répartition de la richesse. La semaine s'est terminée par une rencontre entre plusieurs associations de terrain, sous forme d'un débat et d'un repas-concert partagé. Le GAS a lancé, à cette occasion, un projet d'exposition autour de portraits de réfugiés et de migrants suivis par le GAS, qui doit être développé en 2019. **A poursuivre !!!**

Depuis de nombreuses années, le GAS contactait l'association **Rejoué** pour lui donner notre surplus de jouets recueillis durant nos tournées pour le Mobilier Solidaire. En effet, cette association recueille des jouets abîmés pour les remettre en état et les vendre, permettant ainsi à 115 personnes depuis sa création d'être accompagnées dans un parcours d'insertion personnalisé. Cette année, cet échange s'est effectué à double sens. Pour les fêtes de fin d'année **Rejoué** nous a fourni des cadeaux qui ont été distribués à 71 enfants que nous suivons dans nos logements. Quel plaisir de voir tous ces visages émerveillés et heureux. Une opération que nous espérons reconduire en 2019.

http://rejoue.asso.fr

RA2018_V1.indd 11 08/04/2019 21:59:51

Interassociatif

PARTENARIAT

Depuis le début de l'année, un nouveau camion du GAS sillonne les routes de l'Île-de-France pour récolter le mobilier solidaire qui permettra chaque semaine à trois familles de réfugiés emménageant dans un nouvel appartement, de se meubler. 8 000€ récoltés grâce à une opération de financement participatif sur Internet, sur la plateforme. **Les Petites Pierres** qui ont été abondés par un financement complémentaire de la Fondation SOMFY. Merci à eux, et à vous tous pour votre générosité. Longue vie à cette camionnette !

https : //www.lespetitespierres.org/equiper-des-logements-pour-les-refugies-a-Paris

Depuis de longues années une association d'Antony donne régulièrement des jouets au GAS. Il s'agit de l'association « **Vivre à La Fontaine St Ex** » qui, traditionnellement, s'installe pendant deux jours fin novembre dans la grande surface du quartier pour recueillir les jouets, désormais inutilisés mais en bon état, que lui apportent les habitants. Ces jouets sont ensuite triés et répartis entre cinq ou six associations, dont le GAS.
C'est ainsi que chaque année, quelques semaines avant Noël, un membre de notre association remplit l'arrière de sa voiture de jouets et livres d'enfants en parfait état, direction le GAS.

http://vivrefontaine.fr/

RA2018_V1.indd 12 08/04/2019 21:59:52

Interassociatif

Kodiko est une association qui accompagne des réfugiés ayant un bon niveau de français et une expérience professionnelle ou un diplôme dans leur pays d'origine, pour les aider à retrouver un travail correspondant à leur formation. Ceux-ci sont suivis assidûment pendant 6 mois : aide au CV, à la définition d'un projet professionnel, aux entretiens d'embauche et rencontres régulières avec une personne occupant un emploi dans le même domaine. Nous les avons rencontrés et établi un début de partenariat : ils nous préviennent de leurs sessions de recrutement, nous pouvons leur adresser des réfugiés et ils nous sollicitent pour les aides juridiques et aides au logement.

http://www.kodiko.fr//#accueil

kodiko
Réfugiés et salariés, en entreprise

Face aux difficultés rencontrées par les réfugiés dans leur parcours d'insertion (accès au droit, logement, emploi, ...), que le GAS ne peut résoudre seul, le GAS a organisé une réunion inter associative, invitant La Cimade, Dom'Asile, Le Comède, le centre Primo Levi, JRS. Cette réunion fut très intéressante : cela a permis de mettre en commun nos difficultés, et surtout celles des personnes bénéficiant d'une protection en France. Une nouvelle dynamique est lancée : un programme de réunions régulières, avec des groupes de travail thématiques, des notes de plaidoyer et une plate-forme de propositions communes.

RA2018_V1.indd 13 08/04/2019 21:59:52

ATELIERS DE FRANÇAIS : BILAN 2018

Deux temps cette année pour les ateliers de français que nous animons.

De janvier à fin juillet, malgré nos efforts afin de les développer, nous n'avons pu obtenir une salle que deux matinées par semaine, à la Maison des Associations de Villejuif (143, rue Jean Jaurès) ; cependant, à partir de mars, nous avons pu ouvrir un troisième atelier dans les locaux du GAS malgré leur exiguïté. Nous avons ainsi poursuivi notre aventure d'apprentissage de la langue pour les primo-arrivants ou non, tant du GAS que de la Commune de Villejuif ; ainsi que pour des réfugiés demeurant à l'Hôtel Le Relais de Thiais jusqu'à sa fermeture ou au Foyer ADOMA de Villejuif (1, rue Alexandre Dumas), hommes majoritairement de 20 à 30 ans d'origine soudanaise ou afghane. Un accompagnement individuel ou en groupes restreints a pu également être fait, soit dans le petit bureau du GAS, soit à la Médiathèque Elsa-Triolet de Villejuif.
Notre souhait de pouvoir développer notre offre et de proposer deux groupes, l'un plus spécifiquement d'alphabétisation, l'autre de Français Langue Etrangère (FLE), a pu se réaliser à partir d'octobre, par la mise à disposition de la salle Radot, ruelle aux Puits, par la Maison des Associations et la Commune de Villejuif, six demi-journées par semaine.

Ainsi, deux fois trois séances :

- *lundis, mardis, mercredis matins de 09h30 à 12h00 ; alphabétisation ;*
- *mercredis de 14h00 à 16h00 et jeudis de 09h30 à 12h00 et 14h00 à 16h00 : FLE.*

Nous avons pu ainsi constituer des groupes plus équilibrés, de 10 à 15 personnes, avec des objectifs pédagogiques mieux adaptés.

Les séances du mercredi après-midi et du jeudi sont ouvertes en particulier aux réfugiés du foyer ADOMA, afin de leur proposer une opportunité de formation pour l'apprentissage de notre langue et la connaissance de leur pays d'accueil, de ses institutions, des droits et des devoirs de chacun (FLA, Français Langue d'Accueil).

Nous avons, bien sûr, poursuivi, toute cette année durant, notre aventure en partenariat avec la Médiathèque Elsa-Triolet :
- ateliers de conversation deux fois par mois, ouverts à tous mais avec une ample présence des apprenants des ateliers que nous animons ;

RA2018_V1.indd 14 08/04/2019 21:59:52

- ateliers d'informatique tous les vendredis matins de 10h15 à 12h30 (10 + 3 postes), pour l'utilisation des logiciels d'apprentissage de la langue mis ici à disposition, l'initiation au traitement de texte, ainsi qu'à Internet pour plusieurs d'entre eux ; malheureusement, nous n'avons pu disposer de la salle qu'une fois tous les quinze jours en fin d'année.

La Médiathèque, prise par de nombreuses activités, n'a pu donner suite à deux projets d'ateliers d'écriture auxquels nous voulions bien sûr nous joindre, avec « mash table » et une programmation façon « Un livre dont vous êtes le héros ».

Nous avons été mis en relation, cette année 2018, avec environ 140 personnes pour la participation aux ateliers, à savoir approximativement :

- 20 directement du GAS ;
- 65 orientés par la Maison des Associations ou par d'autres apprenants ;
- 30 de l'Hôtel Le Relais ;
- 25 du Foyer ADOMA.

PERSPECTIVES 2019

• la poursuite des six séances par semaine salle Radot en deux groupes, alphabétisation et FLE ;

• la poursuite des ateliers d'informatique à la Médiathèque, qui ne seront hélas possibles que tous les quinze jours jusqu'à fin juin ;

• des visites de la Médiathèque pour de nouveaux apprenants, la première ayant eu lieu le 10 janvier pour un groupe de 12 apprenants dont 10 du Foyer ADOMA, avec découverte de l'espace sur ses trois niveaux, des outils mis à disposition (livres pour l'apprentissage de la langue, ordinateurs, les 9 cabines d'autoformation) et établissement de la carte d'usager (inscription gratuite pour tous sans impératif de domicile à Villejuif, donnant accès à «edutice», logiciel mis en place par la Commune) ;

• la mise en place de deux ateliers d'expression orale par mois le vendredi soir à ADOMA à compter de février.

RA2018_V1.indd 15 08/04/2019 21:59:53

LE MOBILIER SOLIDAIRE

Après qu'ils aient obtenu le statut de « Réfugiés » la plupart d'entre eux galèrent pendant des années entre hébergement chez des compatriotes, foyers, chambres d'hôtels, voire trottoirs pour certains célibataires. Lorsqu'après cette longue attente ils obtiennent enfin un logement social, ils n'ont rien pour le meubler, et la plupart du temps aucune économie pour acheter l'essentiel.

C'est alors que le GAS intervient. Les assistantes sociales ou d'autres associations comme « France Terre d'Asile » nous les envoient pour qu'ils se procurent dans notre « mobilier solidaire » ce qui les aidera à démarrer cette nouvelle étape de leur vie.

En effet, le GAS est la seule association qui assure ce service, et ceci depuis son origine.

Ceux qui viennent nous voir pour la première fois sont étonnés d'entrer de plain-pied dans un incroyable capharnaüm où s'entassent tous les meubles récoltés. Capharnaüm aux yeux des visiteurs, mais pas à ceux des bénévoles chargés de la distribution du samedi matin, qui connaissent l'organisation du lieu et la place de chaque élément de mobilier.

Durant la semaine les deux chauffeurs, deux réfugiés sont allés avec leur camionnette chercher : meubles, électroménager, vaisselle, linge de maison, jouets, dont les propriétaires souhaitent se débarrasser. Le GAS est connu maintenant dans la Région Parisienne, et il faut attendre un rendez-vous au moins un mois et demi.

Evidemment, dépendre des dons est aléatoire, et nous n'avons pas toujours exactement ce que nous désirons. Certains samedis sont très agréables parce que nous pouvons répondre à toutes les attentes. Mais parfois nous manquons d'électroménager, ou les matelas à deux places s'entassent tandis que ceux d'une place sont rares, ou les armoires sont trop grandes pour de petits logements....

Mais, en fait, il est rare que les réfugiés repartent frustrés.

C'est ainsi que chaque samedi nous recevons trois familles. Le samedi et le lundi matin les chauffeurs chargent ces meubles et vont les livrer à leurs nouveaux propriétaires, réservant les quatre autres jours de la semaine pour

RA2018_V1.indd 16 08/04/2019 21:59:53

remplir à nouveau le garde-meubles.
L'atmosphère de ces samedis matin est très sympathique. Ces réfugiés sont déjà en France depuis quelques années, et pour la plupart parlent un peu français. Avec les autres on se débrouille, parfois en anglais pour les asiatiques, parfois aussi avec l'aide de nos bénévoles africains. Car un des grands bonheurs des bénévoles français est de voir venir leur donner un coup de main d'anciens demandeurs d'asile que le GAS a aidés à obtenir leurs papiers, et qui maintenant, par reconnaissance et par sympathie, viennent aider à leur tour ; car ils savent que nous avons besoin de bras pour transporter tous ces meubles. Et donc, ils rencontrent parfois des compatriotes et deviennent ainsi traducteurs.
Tout ceci nous donne l'impression d'une grande famille, et ce côté fraternel est bien une des qualités qui caractérise notre petite association à taille humaine.

Chambre : - 50 armoires - 30 sommiers 1 place - 25 sommiers 2 places - 52 matelas 1 place - 34 matelas 1 place - 20 tables de chevet Séjour : - 7 buffets - 46 canapés - 31 fauteuils - 196 chaises - 16 tabourets - 57 tables - 32 tables basses - 16 bureaux - 25 tapis - 2 coffres - 28 étagères - 50 commodes ou bahuts - 21 meubles télévision - 5 miroirs - 30 tableaux	Cuisine : - 35 cuisinières - 34 frigos - 9 congélateurs - 11 fours micro-ondes - 60 meubles de cuisine. Salle de bains : - 14 meubles de salle de bains - 8 étendoirs - 25 lave-linge Matériels divers : - 24 lampes - 4 ventilateurs - 6 radiateurs - 6 aspirateurs - 1 vélo d'appartement - 1 machine à coudre - 3 landaus - 25 sacs de jouets - 95 sacs de linge de maison et couvertures - ..... 90 cartons de vaisselle

RA2018_V1.indd 17 08/04/2019 21:59:54

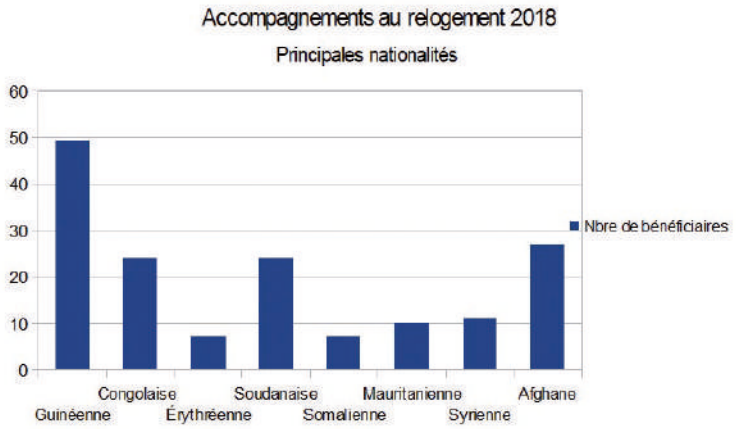

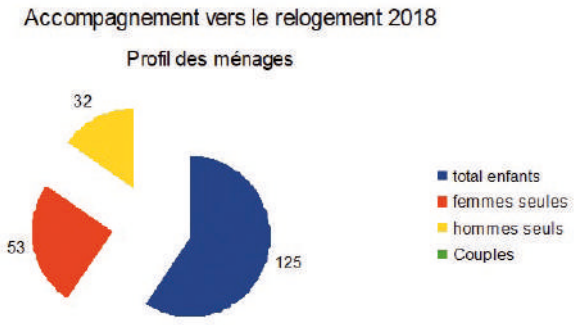

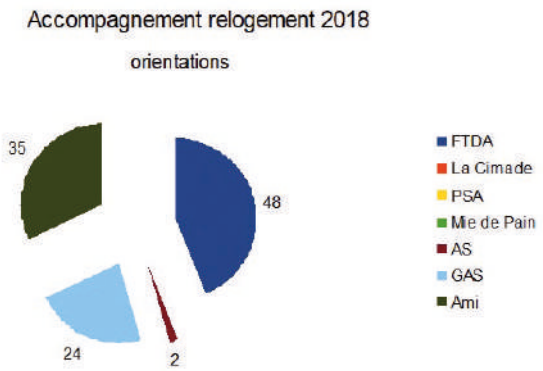

RA2018_V1.indd 18 08/04/2019 21:59:54

PERMANENCES D'ACCUEIL

La petite ruche des réfugiés.

Un mardi ordinaire...ou un jeudi. Il est environ 17H et progressivement le GAS se met en place pour la permanence d'accueil. Les bénévoles du tri du Mobilier Solidaire se retirent. Le bureau des comptables fait table rase. Ce jour, Marguerite et Lucienne sont les deux permanencières. Elles relisent les dernières infos juridiques, préparent le cahier de permanence, celui du Mobilier Solidaire, les fiches de liaison... Le tintement des sonatines de la porte d'entrée se fait insistant. Ils arrivent avec tout le poids de leur histoire, leurs dossiers bloqués contre leur corps. Ils avancent timidement dans le dédale du GAS et n'osent s'asseoir. Les enfants, eux, s'égaient rapidement ayant repéré les jeux. Ils sont déjà une bonne dizaine et d'autres arriveront plus tard.

Je me glisse parmi eux pour connaître les raisons de leur venue. Ils pourront par la suite exposer plus longuement leurs problèmes auprès de Marguerite et Lucienne.

C'est Omar qui ouvre le bal. Célibataire Soudanais, il a été envoyé en Bourgogne où il a obtenu son statut et le droit d'être expulsé de son hébergement en CADA. Il revient donc sur Paris où il zone dans la rue. Une association de domiciliation (Inser-Assaf de Paris) lui donne notre adresse. Il espère un logement. Nous prendrons donc sa demande, d'abord pour le mettre sur liste d'attente (le temps qu'une place se libère dans nos logements d'insertion), avant de lui proposer un accompagnement vers le logement qui nous permettra d'adresser sa candidature à d'autres associations d'hébergement et en attendant, le 115.

Nagibullah est Afghan et c'est à la gare de l'Est qu'on lui a donné notre adresse. Il vient pour un regroupement familial. On photocopie ses papiers et il sera reçu par Maud prochainement en journée.

Birama, Malien souhaite demander l'asile qui lui a été refusé car il est Dubliné. Parcours classique : du Mali il rejoint le Maroc, puis l'Espagne sur un petit Zodiac où ils étaient très nombreux. La peur de basculer dans l'eau, puis les gardes côtes Espagnols qui lui prendront ses empreintes. C'est un ami qui lui a fait connaître le GAS. La procédure Dublin, obligeant l'exilé à demander l'asile dans le premier pays d'Europe où il est entré, est compliquée, mais Mathilde le recevra pour voir ce qu'il

RA2018_V1.indd 19 08/04/2019 21:59:54

peut faire. Il n'a pas encore d'arrêté de transfert.
Amadou, guinéen, est venu au GAS grâce à un compatriote. Il s'inquiète de n'avoir pas reçu l'accusé de réception pour sa demande de statut auprès de l'OFPRA. Est-ce une erreur d'adresse ? Nous vérifierons le lendemain ce qu'il en est. Il est logé actuellement par FTDA à Créteil.

Diallo, lui aussi guinéen, a connu le GAS par un Érythréen pendant les cours de Français à l'OFII. Le CIAO l'a orienté vers l'AMLY pour un contrat de 2 ans. Il vient pour un regroupement familial pour sa femme et ses deux enfants.

4 Afghans sont particulièrement expansifs. Fazel et Cherabzal parlent un peu français et m'expliquent qu'ils sont venus pour du petit matériel. Je les prends à part, les installe à la table de réunion où ils mangent avec appétit les gâteaux, chocolats qui sont le régal du GAS. Une fois rassasiés, ils vont chercher des couvertures, des tapis et autres petits matériels. Ils repartent tout aussi bruyants et satisfaits. Je soupçonne qu'ils reviendront pour des dossiers plus techniques.

Diallo guinéen, nous connaît bien, puisque le GAS l'a accompagné dans sa demande de statut et à l'entretien à l'OFPRA. Malheureusement il a subi un refus et vient pour un recours à la CNDA. Spontanément il me dit qu'on fait du bon travail et qu'il nous remercie « vraiment ». Vu ce refus et les conséquences dramatiques pour lui, je ne me sens pas très à l'aise.

Saleh Osman Abdul, éthiopien est venu pour se meubler. Un rendez vous est pris pour le samedi de la semaine prochaine à 9H précises. Un petit tour du capharnaüm du GAS et des règles de fonctionnement du Mobilier Solidaire et il repart avec une

liste de matériel plein la tête.

Ainsi se dresse le panorama d'une permanence ordinaire. Durant mes courts entretiens bien d'autres personnes se seront glissées dans la salle d'attente. En 2018, 690 personnes pousseront la porte du 17 place Maurice Thorez. 19H30 est largement dépassé. Après avoir mis les feuilles de liaison sur les bureaux adéquats, il sera temps d'éteindre cette petite ruche.

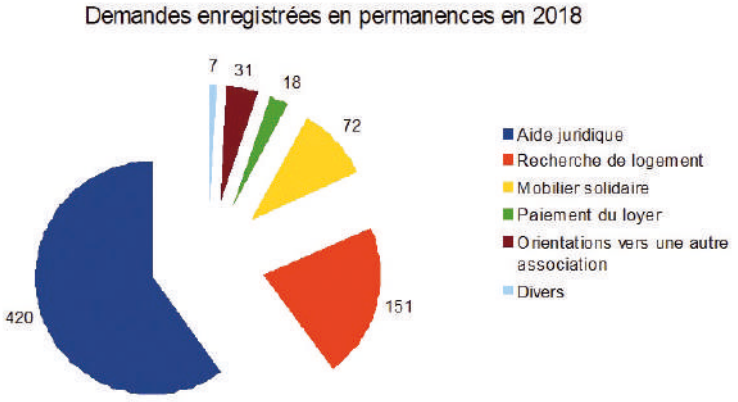

Permanences téléphoniques :

Notre permanence dure entre 3 et 4 heures ou une journée entière pour les plus courageux !

Avant d'atteindre notre domaine réservé près du téléphone, nous devons poser quelques questions indispensables à Maud, Axelle et Mathilde :

- Y-a-t-il des absentes ?
- Laquelle ou lesquelles sont virtuellement absentes, car trop occupées ?
- Laquelle ou lesquelles sont véritablement occupées car de nombreux réfugiés attendent d'être reçus ?
- Ouf ! qui est d'accord pour recevoir les appels ?

Dans les trois premiers cas, nous devons prendre des messages et des numéros de téléphone. En général, tout se passe bien dans la mesure où nous arrivons à comprendre notre interlocuteur !

Néanmoins, certains ne veulent pas laisser de message car ils disent l'avoir déjà fait à plusieurs reprises. Devant l'urgence de leur demande ou ce qu'ils croient l'être,

RA2018_V1.indd 21 08/04/2019 21:59:56

ils ne comprennent pas pourquoi on ne les a pas encore rappelés. A nous de leur expliquer, avec le plus de diplomatie possible, qu'ils sont nombreux à demander de l'aide et que nos juristes font ce qu'elles peuvent mais qu'ils ne s'inquiètent pas car elles connaissent très bien leurs dossiers.

Une autre catégorie de personnes appelle pour la première fois, car ils ont entendu parler de notre association par un ami ou l'ami d'un ami, disons par le « téléphone arabe ». Après avoir vérifié que ce sont bien des réfugiés ou des demandeurs d'asile, nous les dirigeons vers nos permanences.

Enfin, nous recevons des propositions de meubles ou affaires de toutes sortes. Généralement, ces donneurs sont pressés, car ils voudraient au plus vite « se débarrasser » de ce qui les encombre. Aussi, nous essayons, par tous les moyens dont nous disposons, de leur trouver le petit créneau idéal !

Tiers observateur à l'OFPRA

La loi du 29 juillet 2015 relative à la réforme du droit d'asile a introduit dans son article 11 les dispositions suivantes à propos de l'entretien des demandeurs d'asile avec l'officier de protection de l'OFPRA chargé de l'examen de leur demande :

« Le demandeur peut se présenter à l'entretien accompagné soit d'un avocat, soit d'un représentant d'une association de défense des droits de l'homme, d'une association de défense des droits des étrangers ou des demandeurs d'asile, d'une association de défense des droits des femmes ou des enfants ou d'une association de lutte contre les persécutions fondées sur le sexe ou l'orientation sexuelle. Les conditions d'habilitation des associations et les modalités d'agrément de leurs représentants par l'office sont fixées par décret en Conseil d'Etat ; peuvent seules être habilitées les associations indépendantes à l'égard des autorités des pays d'origine des demandeurs d'asile et apportant une aide à tous les demandeurs. L'avocat ou le représentant de l'association ne peut intervenir qu'à l'issue de l'entretien pour formuler des observations. »

Dès que cette disposition a été mise en application par le décret du 16 octobre 2015, le GAS a fait partie des premières associations à demander cette habilitation, valable pour trois ans et renouvelée le 10 décembre 2018. Nous nous sommes lancés dans cette mission de manière exploratoire : la satisfaction des personnes accompagnées nous a convaincu de poursuivre cette mission pour trois ans supplémentaires. Il y a à présent 30 associations dans la liste figurant sur le site de l'Office.

RA2018_V1.indd 22 08/04/2019 21:59:56

Cette disposition n'a pas été remise en cause – mais le pouvait-elle, dans la mesure où elle consistait plutôt à une mise en conformité avec le droit européen – par la loi du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie. Notons au passage la frénésie de nos gouvernants à légiférer sur le sujet de l'asile, deux lois en à peine trois ans (et combien d'autres si nous remontions un peu plus le temps), dont il est difficile de dire – c'est un euphémisme – qu'elles ont amélioré l'accueil des personnes venues chercher une protection en France !

Dès le rapport d'activité 2016, un article évoquait cette nouvelle activité, où le GAS avait décidé de s'engager à titre expérimental pour un an à son assemblée générale de novembre 2015, et décidé de la poursuivre à celle de novembre 2016. Le débat avant cette décision – au GAS comme dans certaines associations qui ont abouti à une conclusion différente - concernait surtout l'inégalité que cette disposition introduit entre les demandeurs accompagnés et les autres, la crainte d'un système où les associations habilitées auraient pu être requises d'intervenir avec la charge qui en résulterait, l'inquiétude d'apparaître aux yeux du demandeur comme intégré au système auquel il est confronté dans sa démarche plutôt que comme un recours et un appui...

Il est à présent possible, au bout de trois ans, de donner quelques réponses à ces interrogations et des indications plus précises sur cette activité à présent bien intégrée aux autres :

- le nombre des personnes accompagnées reste très faible par rapport au nombre d'entretiens : d'après le rapport annuel 2017 de l'OFPRA, 1241 entretiens sur 68 326 se sont déroulés en présence d'un tiers (dans 64,7 % un représentant d'une association). Cette proportion a sans doute progressé en 2018, mais l'impression des bénévoles du GAS patientant avec les demandeurs dans les salles d'attente est qu'elle reste faible...

- les demandes d'accompagnement interviennent le plus souvent lors des permanences d'accueil que le GAS assure deux soirs chaque semaine : c'est en général l'inscription du GAS sur la liste des organisations habilitées publiée sur le site de l'OFPRA qui en est à l'origine. Nous effectuons aussi des accompagnements à la demande d'associations partenaires, notamment pour des demandeurs en situation de vulnérabilité, comme ceux suivis par le Centre Primo Levi.
- une quinzaine de bénévoles figurent sur la liste de représentants agréés communiquée par le GAS à l'OFPRA pour assister aux entretiens.
- un peu plus de 45 personnes ont été accompagnées en 2018, venant d'une vingtaine de pays différents.

RA2018_V1.indd 23 08/04/2019 21:59:56

- nous ne connaissons pas toujours l'issue des entretiens - même si les personnes déboutées reviennent souvent vers nous pour les aider à préparer leur recours auprès de la Cour nationale du droit d'asile et si de temps à autre, le coup de fil d'une personne qui a obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire donne chaud au cœur du bénévole qui l'a accompagnée. Mais on peut affirmer que les demandeurs accompagnés nous expriment toujours le réconfort que leur apporte notre présence et que ces moments passés ensemble sont souvent d'une grande intensité.

Cette nouvelle activité s'est à présent organisée de manière plus systématique, avec un tableau des demandes d'accompagnement partagé entre les bénévoles habilités pour éviter de laisser sans accompagnement des demandeurs qui le souhaitent. Il faut préciser que, pour un accompagnement, un bénévole doit non seulement se libérer pendant la demi-journée – imposée – où le demandeur est convoqué à l'Office, mais aussi trouver un moment en amont pour le rencontrer et connaître son parcours. Nous pourrons aussi, accessoirement, établir des statistiques plus précises sur cette activité comme pour les autres, quand bien même elle ne bénéficie pas de subvention ciblée...

Nous espérons que cette organisation va accroître notre réactivité pour nous permettre de faire face aux difficultés que ne vont pas manquer d'engendrer les dernières dispositions visant à raccourcir drastiquement les délais impartis à l'OFPRA pour l'instruction des demandes d'asile, et continuer à rendre ce service dans les meilleures conditions à ceux qui font appel à nous.

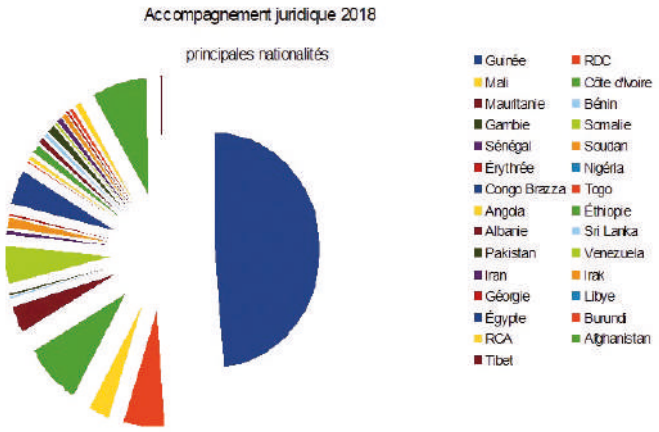

RA2018_V1.indd 24 08/04/2019 21:59:57

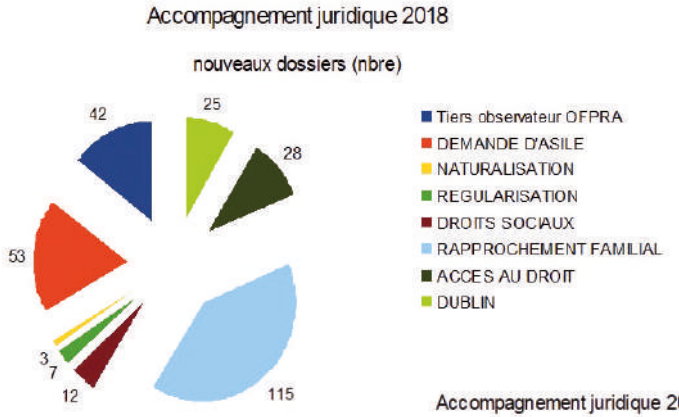

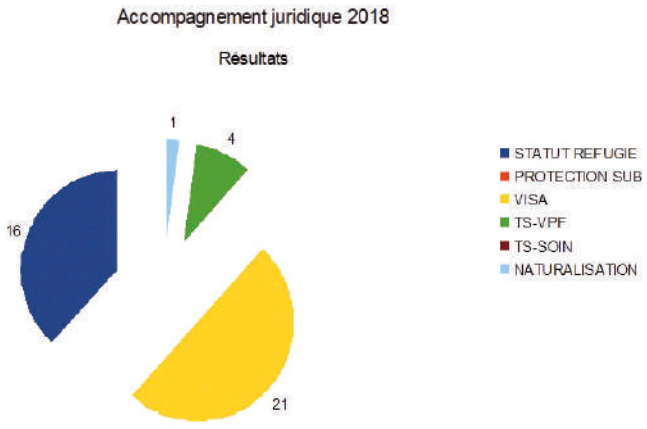

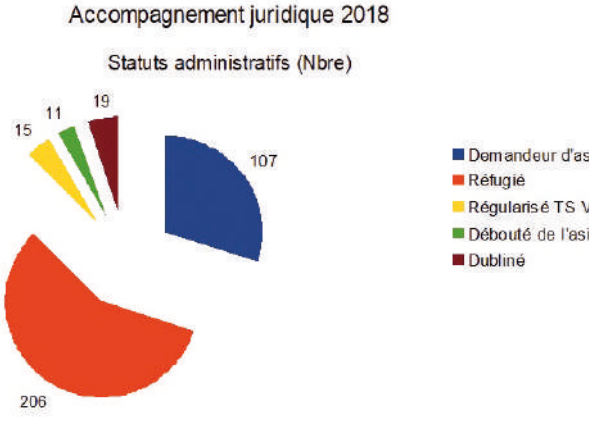

RA2018_V1.indd 25 08/04/2019 21:59:57

Le parcours du combattant des demandeurs d'asile - DUBLIN.

Monsieur Z., jeune afghan de 26 ans, originaire de la région de Paktia a fui la menace talibane et est arrivé en Allemagne en 2015. Sa demande d'asile sur le territoire allemand a été rejetée en 2017 et il a reçu une obligation de quitter le territoire allemand. Il a alors décidé de tenter sa chance en France, qui n'a pas la même appréciation des craintes de persécutions en Afghanistan. Le 05/05/2017, lorsqu'il enregistre sa demande d'asile en Préfecture des Hauts-de-Seine, il est placé en procédure dite Dublin et une demande de reprise en charge est envoyée à l'Allemagne. Celle-ci accepte la reprise en charge malgré le rejet de la demande d'asile de Monsieur. Lors d'une convocation il est arrêté et placé en centre de rétention le 20/11/2017. Il passe deux mois en centre de rétention et est finalement réadmis vers l'Allemagne le 23/01/2018. Il est incarcéré dès son arrivée en Allemagne et un vol vers l'Afghanistan est prévu pour lui. Monsieur, craignant pour sa vie en cas de renvoi vers l'Afghanistan, prétend être malade et réussit à fuir l'Allemagne une fois transféré à l'hôpital. De retour en France en avril 2018, il se présente de nouveau à la Préfecture, qui le place en fuite et lui refuse l'octroi des conditions matérielles d'accueil. Nous tentons un recours contre la suspension de ces conditions matérielles d'accueil mais le Tribunal ne nous donne pas raison. Monsieur erre en France pendant de longs mois, sans ressource et sans hébergement. Par chance, la Préfecture ne prend aucun nouvel arrêté de transfert à son encontre et il ne se fait pas arrêter une seconde fois. Ainsi, le délai de transfert expire le 04/01/2019. Le 28/01/2019, il se présente de nouveau à la Préfecture et se voit finalement attribuer une attestation de demande d'asile en procédure normale ainsi que le livret de demande d'asile à remettre à l'OFPRA ; ceci près de 20 mois après son arrivée sur le territoire français. Entre temps, la région de Paktia en Afghanistan est toujours sous la menace talibane. En effet ces derniers ont fermé l'autoroute de Ghazni en mai dernier. La région a connu plusieurs attentats meurtriers, on en recense au moins un le 17/10/2017 qui a fait 41 morts, un en juin 2018 qui a fait 20 morts et un le 03/08/2018 qui a fait 30 morts. Un renvoi vers cette région est donc particulièrement inquiétant. En 2017 le taux de protection des Afghans à l'OFPRA était de 83,1%, un des plus élevés parmi les différentes nationalités à l'OFPRA. Monsieur Z. aurait donc eu toutes ses chances de se voir reconnaître une protection en France. Le système Dublin, en exposant les

RA2018_V1.indd 26 08/04/2019 21:59:58

demandeurs d'asile à des renvois par ricochet, met en danger plusieurs milliers de demandeurs d'asile. Entre 2016 et 2018, 94 000 personnes ont ainsi été « Dublinés » : 7 300 ont été effectivement transférés ; 43 000 ont été requalifiés (placés en procédure normale) ; 31 450 sont toujours en procédure Dublin en 2018 et 12 342 ont un sort inconnu (chiffres Cimade). Il serait temps que les dirigeants européens s'interrogent sur la pertinence et l'efficacité d'un tel système...quand, par ailleurs la France n'est jamais parvenue à « relocaliser » les 30 000 réfugiés qu'elle devait accueillir en provenance d'autres pays européens.

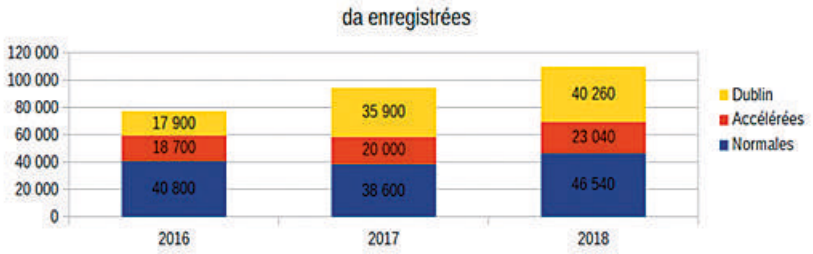

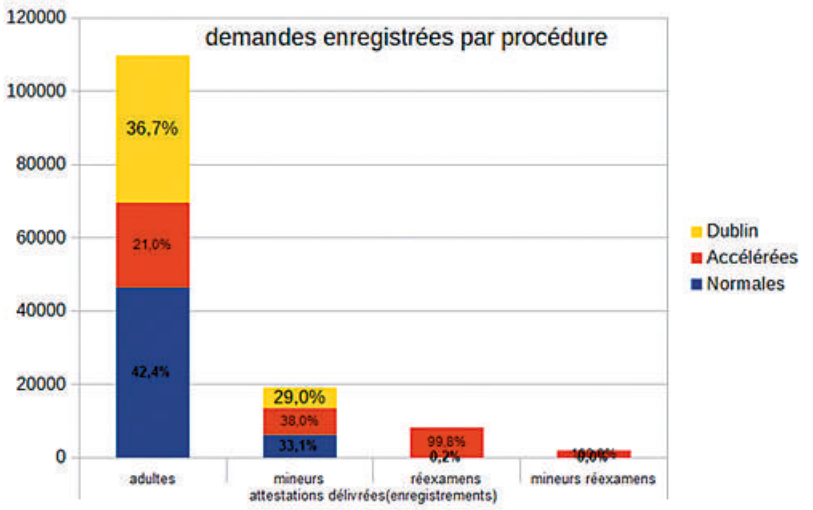

RA2018_V1.indd 27 08/04/2019 21:59:58

NOS LOGEMENTS

La loi ELAN
Evolution du Logement et Aménagement Numérique

Cette nouvelle loi, promulguée le 27.11.2018, n'aura pas de répercussions dans l'immédiat sur une des activités du GAS : l'accompagnement de familles réfugiées vers le logement durable. Les ordonnances et décrets devraient être publiés au cours du premier semestre 2019. Leur application relève de plusieurs ministères : Cohésion des territoires, Justice, Economie et Finances, notamment.

Les familles accompagnées par le GAS, et après une période d'hébergement temporaire, sont relogées dans le parc HLM, qu'il s'agisse d'offices publics ou de sociétés privées, via l'application de la loi DALO (Droit au Logement Opposable – 05.03.2007) pilotée par les Préfets. Cette loi restera inchangée et le quota de logements alloués aux Préfectures maintenu.

La loi ELAN prévoit des modifications substantielles dans le secteur du logement social, depuis la simplification des procédures d'urbanisme, jusqu'à l'attribution des logements. L'objectif est d'accélérer le rythme de construction : en simplifiant les normes de construction, en réduisant les délais de recours contentieux, pour « construire mieux et moins cher ». (Quid de la qualité ?) In fine, de répondre aux besoins de chacun et de rendre les territoires plus attractifs. Quelques modalités :

. Le regroupement des HLM devient obligatoire et chaque entité doit atteindre la gestion minimum de 12.000 logements. Il y a actuellement 259 offices publics d'HLM et 229 sociétés privées.

. Le quota de logements sociaux (25 %) à atteindre pourra s'étaler sur 15 ans pour les communes qui atteignent dorénavant le seuil du nombre d'habitants requis pour s'appliquer,

. La situation des ménages logés sera revue tous les 6 ans, pour estimer si le revenu ou la composition de la famille n'entraîne pas, soit un surloyer, soit un déménagement dans un logement adapté, et accentuer ainsi la fluidité d'utilisation des logements,

. On peut regretter que l'accessibilité des immeubles aux handicapés, jusqu'à présent exigée pour 100 % des constructions, soit revue à la baisse et seulement exigée dorénavant pour seulement 10 % d'entre elles. Y aura-t-il des immeubles pour handicapés comme il y a des établissements pour personnes âgées dépendantes ?

RA2018_V1.indd 28 08/04/2019 21:59:58

. Pour faciliter le financement de nouveaux logements, les HLM pourront vendre 40.000 logements par an, au lieu de 8.000 auparavant (le prix de la vente constituant l'apport en fonds propres de la nouvelle construction). La vente par lots pourrait bénéficier à de gros organismes, voire à des investisseurs, ce qui ferait alors du logement social un objet de recherche de rentabilité et de spéculation. Se dirige-t-on vers une de privatisation du secteur ?

En ce qui concerne les attributions, la cotation des demandes de logement social est généralisée, afin d'assurer la transparence des critères retenus.

Si, pour les familles accompagnées par le GAS, nous pouvons nous réjouir de la pérennité de la loi DALO, nous nous inquiétons de ce que l'examen des demandes subit une dérive regrettable. En effet, l'examen ne doit porter que sur le constat que le demandeur est logé dans des conditions hors normes : en colocation, dans un logement trop petit par rapport à la composition de la famille, logement en état d'insalubrité, locataires en voie d'expulsion (logement repris par le propriétaire, par exemple), ... La dérive consiste à considérer également la situation du demandeur au jour de la demande : revenus, situation dans l'emploi, ... Quand on sait que la demande peut dater de plusieurs mois avant d'être examinée, celle-ci peut avoir évolué et une situation jugée précaire s'être améliorée de beaucoup.

Un rejet pur et simple est grave de conséquences pour le demandeur. Bien sûr, il y des instances d'appel. Mais c'est rentrer dans une spirale qui s'étale dans un temps ..... indéterminé.

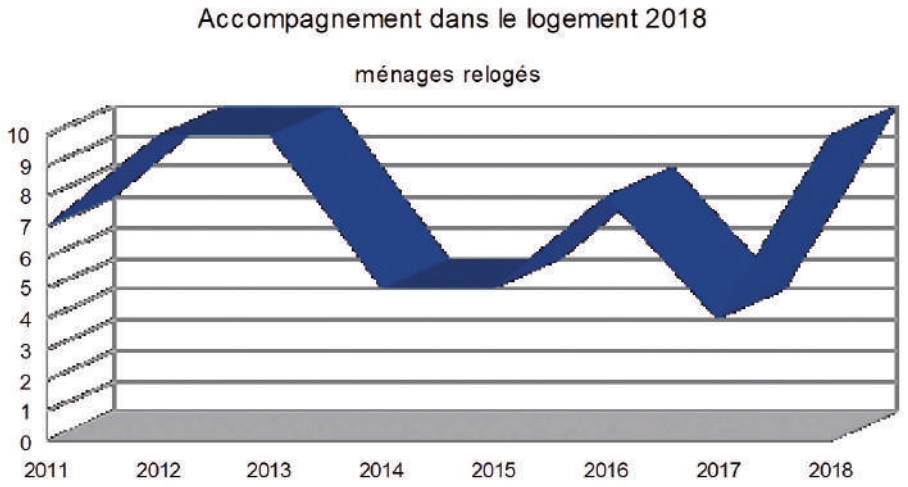

RA2018_V1.indd 29 08/04/2019 21:59:59

Accompagnement par le logement 2018

principale nationalités hébergées

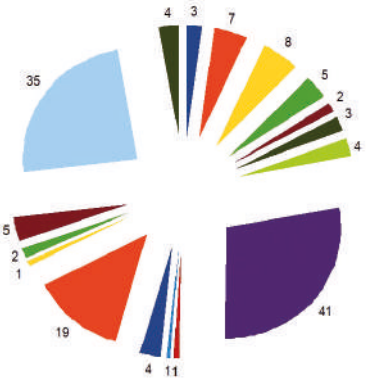

Accompagnement dans le logement 2018

ancienneté des prises en charge

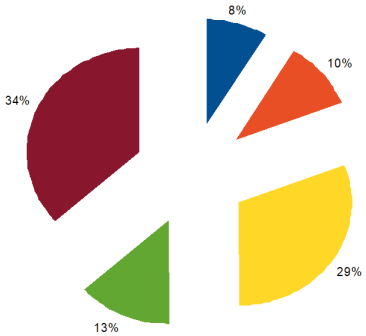

Accompagnement dans le logement 2018

profils des ménages hébergés

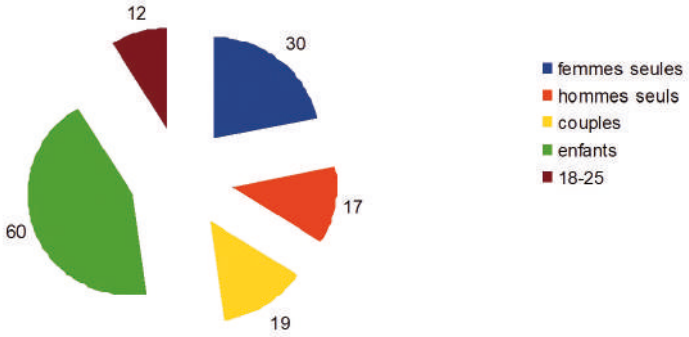

RA2018_V1.indd 30 08/04/2019 22:00:00

Nouveaux locataires du GAS en 2018.

Muinel, locataire du GAS

Je suis arrivé chez GAS logement en janvier 2018. Avant cela, je n'étais pas dans un endroit où vivre. Alors, le GAS m'a aidé à trouver ce logement.
Je suis très heureux que le GAS aide ce genre de personnes qui n'ont pas d'abri. Tous les employés de GAS sont bons et serviables, surtout Axelle et Michelle. Je souhaite bonne chance au GAS. (logé à Chevilly la Rue)

Fatoumata, locataire du GAS.

Je suis veuve et mère d'un adorable petit garçon de 20 mois. J'ai connu le GAS grâce au MRAP au moment où mon mari était gravement malade. C'est le 115 qui nous hébergeait et c'était très difficile pour nous parce qu'on nous donnait les hôtels qui n'étaient pas du tout adaptés pour mon mari qui était au dernier stade de cancer. On déménageait presque chaque semaine avec un malade sur le fauteuil roulant et un bébé sur la poussette et ça faisait des mois. C'est alors qu'on a eu une bonne nouvelle de la part du GAS qui nous a aidés en nous hébergeant. Nous sommes très reconnaissants parce que le GAS nous a permis d'avoir une domiciliation fixe, un appartement meublé, les draps, les ustensiles de cuisine, ... A part l'aide que le GAS nous a donnée, j'ai aimé toute l'équipe du GAS : ils sont accueillants, très gentils ; ils sont dans leur place parce que c'est pas toujours facile et je vois qu'ils ont un bon nombre de personnes avec des histoires différentes mais ils sont toujours là, toujours accueillants. Aujourd'hui mon bébé et moi sommes stables ça fait bientôt 4 mois. Je ne saurais vraiment comment remercier le GAS parce que même aujourd'hui il nous aide dans toutes les démarches à faire. Que Dieu bénisse le GAS et toute l'équipe. Encore une fois merci !

Juliette locataire du GAS

Lorsque je suis arrivée j'ai trouvé une maison toute propre, repeinte à neuf. C'était vraiment très bien, rien ne manquait.
Depuis ce jour les contacts avec mes propriétaires ont été super bien. Ils sont aimables envers moi et mes enfants. Ils prennent bien soin de la maison. S'il y a un problème ils interviennent tout de suite. Eux-mêmes, souvent ils demandent si tout va bien.
Parfois ils me font de petites surprises, avec un petit cadeau.
Lorsque j'ai été éprouvée par le décès de ma mère ils étaient là pour me soutenir.
Claude, du GAS, qui me suit, est sympa. Elle passe régulièrement pour avoir des nouvelles et savoir ce qui ne va pas.
Actuellement j'ai un arriéré de deux mois pour le paiement de mes loyers au GAS. En effet, j'ai deux lieux de travail. D'une part je fais des ménages dans une entreprise. Et comme j'étais vraiment très fatiguée j'ai pris une semaine de congé non payé pour me reposer. De plus je garde des enfants le soir après la classe. Et pendant les vacances de Noël, donc deux semaines, on n'avait pas besoin de moi. Donc je n'étais pas payée.
Mais le GAS comprend. A partir de maintenant je retravaille normalement et je rembourserai. Et je sais bien qu'en logement social, je ne pourrai pas bénéficier de ces souplesses.
Tant que je suis dans cette maison je suis vraiment très bien.

RA2018_V1.indd 31 08/04/2019 22:00:00

Témoignage

Bilkisou, Samira et Sandra

« Bénévole au GAS depuis 2 ans, j'ai reçu en octobre 2017 un mail de Maud avec une demande inhabituelle. Une Maman ivoirienne et sa petite de 2 ans fraîchement arrivées sur le sol français se retrouvaient à la rue. Face aux mutismes du 115, Maud faisait exceptionnellement appel aux bénévoles à la recherche d'un coin de canapé pour faire face à cette situation d'urgence.

Avec mon compagnon nous avions déménagé à Ivry. Nous voulions une chambre en plus pour pouvoir accueillir. Après une première expérience écourtée, nous étions prêts à retenter l'aventure. C'est ainsi que Bilkisou et Samira sont entrées dans nos vies.

Le 15 octobre, une plantureuse maman africaine et sa petite fille espiègle sont arrivées chez nous, fatiguées par deux mois d'errance. Je suis devenue tata, Julien est devenu tonton.

Bilkisou a tout de suite voulu que sa fille rejoigne les bancs de l'école. Elle avait déjà compris que c'était sur ces bancs là que tout se jouait. Comme elle me l'expliquait plus tard, dans son village les petites filles n'avaient pas leur place à l'école. Mais alors que les hommes désertaient le village pour aller travailler, les femmes se retrouvaient en cachette pour apprendre l'alphabet, jetant les premières pierres de leur émancipation, celle qui allait la mener à prendre la fuite pour sauver sa fille de l'excision.

Une soirée de 26 octobre, Samira a soufflé ses trois premières bougies, ne comprenant pas bien ce qu'on lui chantait là. Et puis des vêtements sont venus se poser sur le froid et des mots sur l'hiver. Un matin, restée endormie dans une nébuleuse blanchâtre, notre Balkiss découvrait le brouillard, inquiète de ne plus rien y voir. Samira s'écriait «cailloux», touchée par la grêle, frappée par le phénomène. Avant que le manteau blanc de Noël n'enrobe de sa magie les yeux ébahis de nos deux ivoiriennes.

Aujourd'hui Bilkisou et Samira vivent à l'hôtel boulevard Magenta. Samira a obtenu son statut et sa mère attend encore la convocation à la CNDA. Elle voudrait faire venir ses trois enfants encore au pays. Bilkisou et Samira ne sont restées que 2 mois chez nous, mais nous n'avons jamais cessé de nous voir, autour d'un kebab, d'un toboggan ou dans la famille de Julien à la Rochelle. Au-delà des frontières et des incompréhensions, des liens se sont tissés entre nous. Bilkisou et Samira font partie de la famille, celle que l'on s'est choisie. »

RA2018_V1.indd 32 08/04/2019 22:00:00

Témoignage

Olivier

« Je suis né en 1988 à Bujumbura (la capitale du Burundi à cette époque) dans une famille aisée. Mon père était médecin et ma mère travaillait pour l'UNESCO. Nous étions trois frères et trois sœurs. J'ai fait des études en informatique et télécommunication. Après ces études, j'ai crée une maison de production cinématographique où j'ai travaillé comme producteur, réalisateur sur différents projets financiers soutenus par la Francophonie et Canal France International. La plupart de mes films ont été achetés par TV5. L'un s'intitule « Welcome home » et a pour thème la vie en Afrique aujourd'hui ; le deuxième est un long documentaire sur l'équipe des enfants des rues qui sont allés au Brésil pour la coupe du monde des enfants des rues en 2014.

En 2015, le président du Burundi, a décidé se représenter malgré deux mandats consécutifs. Des manifestations ont éclaté et le gouvernement a décidé de tuer et de chasser tout ce qui était contre le pouvoir. Couvrant les événements par des reportages sur les manifestations, les menaces ont commencé sur moi et ma famille Je ne m'étendrai pas sur mes séjours en prison.

En Mai 2016, j'ai eu la chance d'avoir une bourse de l'ambassade de France pour une formation à la FEMIS (Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son) . A la fin de cette formation, j'ai réalisé un court métrage sur la situation au Burundi. A partir de ce moment là, je n'ai pu rentrer dans mon pays, les menaces devenant insistantes. On me recherchait en permanence, on me téléphonait sans arrêt et on faisait pression sur ma famille pour savoir où j'étais.

En 2016, j'ai eu le prix d'Amnesty International dans le festival des droits humains pour un court métrage réalisé au Burundi sur les enfants des rues qui vivent dans les égouts : « Kilo8 ».

En 2017, j'ai pu faire venir ma femme et mes deux enfants par regroupement familial après avoir obtenu le statut. C'est grâce à un compatriote que j'ai connu le GAS et obtenu un logement provisoire. Par la suite, j'ai appris qu'un emploi de chauffeur se libérait et depuis un an, c'est mon boulot. L'avantage : étant à mi-temps, il me permet de poursuivre quelques projets de cinéma. »

RA2018_V1.indd 33 08/04/2019 22:00:00

Témoignage

Burundi, *un pays meurtri par les émeutes et les massacres.*

« Le Burundi se situe dans la région des Grands Lacs, entouré par la République Démocratique du Congo à l'Ouest, le Rwanda au Nord et la Tanzanie à l'Est et au Sud. Sa capitale est Gittega mais Bujumbura reste la capitale économique du pays. Peuplé actuellement d'environ 11 millions d'habitants à majorité catholiques (62%). Les langues officielles sont le Français et le Kirundi. Le climat est équatorial avec deux saisons de pluie. Café, coton, mais aussi nickel, uranium, cobalt sont ses principales richesses.

Avant le XIXe siècle, le Burundi est caractérisé par une forte hiérarchie sociale et des échanges d'ordre tributaire. Le roi accorde sa protection en échange de la production des richesses agricoles.
Il passera sous contrôle allemand de 1899 à la fin de la première guerre mondiale où les Belges obtiendront un mandat sur la province du Rwanda et Burundi. Après la seconde guerre mondiale le Burundi est mis sous la tutelle des Nations Unies.

L'indépendance du pays est proclamée le 1er juillet 1962 et un régime monarchique est établi. Dans les années 65 à 76 plusieurs assassinats et des guerres inter-ethniques entre Tutsis et Hutus. De nombreux régimes vont se succéder.
En 1992 une constitution instaurant la République est validée. Mais les Tutsis qui représentent 15% de la population n'acceptent pas que la mainmise de l'appareil d'Etat (ils gouvernent à ce moment là 13 des 15 provinces) leur soit retirée et la guerre éclate à nouveau provoquant 800 000 exilés et 180 000 déplacés à l'intérieur du pays. Entre 50 000 et 100 000 personnes en majorité Hutus seront tuées.
Un accord de paix est adopté et signé le 28 Août 2000 sous l'égide de Nelson Mandela. Une nouvelle constitution de transition verra le jour, établissant une alternance ethnique entre Tutsis et Hutus avec présidence et vice présidence changeant tous les 18 mois.

En 2010 les émeutes reprennent.

Actuellement M. Nkurunsiza chef de l'Etat qui depuis 2005 en est à son troisième mandat a fait adopter une constitution qui lui permettrait de se représenter jusqu'en 2031.
Le gouvernement se radicalise et vient de demander en décembre 2018 au Haut Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme de faire ses valises. Les ONG refusant de franchir « la ligne rouge » du fichage ethnique de ses salariés locaux quittent le Burundi. Une période de troubles s'ouvre à nouveau.

RA2018_V1.indd 34 08/04/2019 22:00:01

Les migrations pour les Nuls

« Nous entendrons de plus en plus parler de « LA crise migratoire ». Derrière ces termes il y a des hommes, des femmes, des enfants, qui font l'objet, soit de rejet absolu, soit de traitement a minima, soit de beaucoup d'attentions.
Les deux « petits » livres (jugez-en : 63 et 99 pages) dont nous vous proposons la lecture répondent aux principales questions que chacun se pose souvent à ce sujet. Sans prétendre non plus donner toutes les réponses.

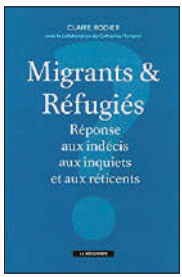

Migrants et réfugiés *: réponse aux indécis, aux inquiets* et aux réticents de Claire Rodier * : propose des questions-réponses dans des chapitres courts et concis : de qui parle-t-on au juste quand on parle de migrants ? Quels sont les moyens mis en œuvre et par qui, soit pour les rejeter, soit pour faire en sorte que « tout se passe bien pour eux » ?
Quelle différence entre migrants et réfugiés, pourquoi cet afflux soudain, d'où viennent-ils, pourquoi l'Europe, qu'est-ce que l'espace Schengen, qu'est-ce que le délit de solidarité, etc. ?
Voilà donc quelques ***« Réponse(s) aux indécis, aux inquiets et aux réticents ».***

L'économie de l'immigration de Ekrame Boubtane ** : est davantage technique, avec des schémas et des tableaux statistiques sur les flux migratoires. Notre attention est attirée, en passant, sur le fait que les critères retenus pour les établir varient selon les périodes (1947-1997, puis 1997-2015).

La différence entre le ***Droit du sol*** et le ***Droit du sang*** est explicitée. La France applique le Droit du sol.
Des tableaux illustrent l'origine des flux migratoires, notamment : sexe, âge, continent, nationalité, motif de délivrance du titre de séjour.
<u>*Un chapitre particulier est consacré aux demandeurs d'asile*</u>.
Il indique en particulier qu'en 2016 en France il y a eu

RA2018_V1.indd 35 08/04/2019 22:00:01

Les migrations pour les Nuls

88.000 demandes d'asile, soit **0,13 % de la population française**. Les demandes d'asile en France représentent 7 % du total des demandes de ses partenaires européens.

Les arguments mis en avant dans le débat public sur l'immigration sont souvent économiques : *les immigrés prennent les emplois des nationaux, ils sont une charge pour les systèmes de protection sociale. Alors que, par exemple : Les migrants installés en famille dépensent la majorité de leurs revenus dans le pays d'accueil ; les migrants travailleurs effectuent des transferts dans leur pays d'origine pour subvenir aux besoins de leur famille.*

A propos du coût pour les finances publiques *: si les immigrés bénéficient davantage de l'aide au logement, des allocations familiales et de l'assurance chômage, ils perçoivent moins de prestations liées à la santé et à la retraite.*

Sur le marché du travail, les immigrés occupent des emplois généralement non pourvus par les travailleurs nationaux, mal rémunérés, dans des secteurs à faible productivité. Diverses études, mentionnées dans ce livre, ont porté sur l'effet de l'immigration sur l'emploi. Malgré des approches diverses, il apparait qu'aucune n'est en mesure d'apporter une réponse définitive à cette question.

Un chapitre est consacré à **l'apport des flux migratoires** en capital humain. Il est explicité, en citant les sources, accompagné d'un tableau sur la composition des flux migratoires en termes de qualification, pour plusieurs pays européens, dont la France.

La réflexion sur les effets économiques de l'immigration est un sujet en plein essor, dit notamment la conclusion.

Ce petit livre se termine par une abondante bibliographie sur le sujet.

**Migrants et réfugiés : réponse aux indécis, aux inquiets et aux réticents*
La Découverte, 2018, 99 pages, 4.90 Euros
***L'économie de l'immigration*
Coll. L'opportune, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2018, 63 pages, 4.50 Euros

RA2018_V1.indd 36 08/04/2019 22:00:01

Films

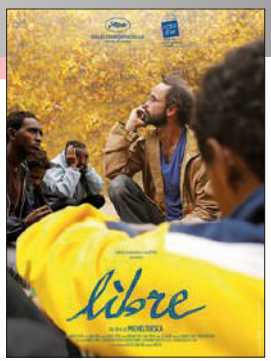

Libre

Dimanche 18 novembre belle soirée de cinéma vérité au LUXY d'Ivry avec la projection du film « *Libre* ». Un hommage à tous ceux qui décident d'accueillir comme des êtres humains ceux qui franchissent nos frontières. Cédric Herrou vit dans la vallée de la Roya près de la frontière Italienne. Il croise la route des réfugiés, là où il cultive ses oliviers, leur offre un refuge et les aide à déposer leur demande d'asile. Ce simple fait lui vaut d'être considéré comme un hors la loi et de nombreux procès lui sont intentés. Avec d'autres, il risque la prison. Un beau portrait d'un homme debout prenant des risques tout en continuant à vivre comme il a toujours vécu. Une salle pleine, un débat passionnant sur l'engagement et celui de Cédric tout simple qui nous donne la pêche. Et pourquoi pas nous ?

Nos Gloires

Le GAS est très fier de pouvoir partager avec vous les beaux succès de certains de nos amis réfugiés :

- En 2016, Olivier ITURERERE, locataire du GAS, journaliste du Burundi, a eu le prix d'Amnesty International dans le festival des droits humains pour un court métrage réalisé au Burundi sur les enfants des rues qui vivent dans les égouts : « Kilo 8 ».

- Bravo à Sahra MANI qui vient de remporter le prix du jury des Jeunes Européens pour son film «A Thousand Girls Like Me» parmi les 150 films documentaires présentés au festival de Biarritz (du 22 au 26 février) - Sahra Mani est aussi logée par le GAS.

RA2018_V1.indd 37 08/04/2019 22:00:02

Comptes

A PROPOS DES COMPTES

Un (léger) excédent qui fait place au déficit de l'année passée

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2018 font apparaitre un résultat positif de 609 €. Cette amélioration du résultat s'inscrit dans le cadre de l'obtention d'une subvention du FAMI, (Fonds Asile Migration Intégration) sur dotation de l'Union Européenne de 90 000 € pour 2018.

Le montant des dons diminue par rapport à 2017, mais reste proche de celui de 2016

Après la forte mobilisation des donateurs en 2017 suite à notre appel exceptionnel, le niveau des dons est en retrait par rapport à 2017, il se situe néanmoins en croissance par rapport à 2016. Ces dons assurent une part majeure de nos revenus, ils constituent un soutien précieux pour le développement de nos activités dans l'accompagnement des réfugiés sur le chemin de l'insertion et de l'autonomie ainsi que dans notre engagement en direction des demandeurs d'asile.

La recherche de nouveaux apporteurs de subvention s'est poursuivie en 2018

De nouvelles subventions publiques nous ont été accordées en 2018 : la Direction de la Cohésion Sociale du Val de Marne à hauteur de 10 714 euros, le Conseil Régional pour un montant de 17 896 euros et le Conseil Départemental du Val de Marne par une subvention de 2000 euros.
Nous avons reçu, par ailleurs, 15 000 euros de la fondation Groupe EDF pour l'action « Accompagnement des femmes victimes de persécutions »

RA2018_V1.indd 38 08/04/2019 22:00:02

L'amélioration des rentrées de loyers payés par les réfugiés a permis de diminuer les charges restant à notre compte en matière d' hébergement.

Grâce à la poursuite des efforts des salariés du GAS et des bénévoles accompagnateurs pour maintenir un équilibre entre les possibilités financières des réfugiés hébergés et le montant de leurs loyers, le taux de reste à charge pour le GAS s'améliore et atteint 90%. Le développement d'actions conjointes d'hébergements avec d'autres associations (REVIVRE en direction des réfugiés syriens et Solidarité 13) a participé à cette amélioration.

Le poste des salaires est en léger retrait rapport à 2017

La non reconduction d'un poste de Contrat Unique Aidé contribue à cette diminution, cet effet est partiellement compensé par un emploi de CDD remplaçant une salariée en congé de maternité.

Les frais des autres activités et les frais de gestion représentent une part stable du total des charges.

La part des frais de gestion reste contenue à 4,5% du total des charges.

Conclusion

En 2018, les ressources financières du GAS ont permis de faire face à un accroissement des charges liées à l'accroissement des hébergements (+22%) et de l'aide juridique (+39%) et de dégager un modeste résultat de 609 euros.
Cet équilibre n'a été rendu possible que grâce au soutien de nos donateurs relayé par de nouvelles sources de subventionnement et à la mobilisation de nos salariés et de nos bénévoles.
Cette situation financière sera de nouveau fragilisée en 2019 par l'arrêt définitif des programmes du FAMI.

RA2018_V1.indd 39 08/04/2019 22:00:02

Comptes

CHARGES 2017 & 2018	RESULTAT 2017	RESULTAT 2018
LOYER	11 859	12166
CHARGES	6 054	5852
DIVERS	582	549
AMORTISSEMENTS	383	128
SOUS TOTAL	18 877	18 695
GAS OIL	1 761	2592
ENTRETIEN CAMIONNETTE	420	1786
DIVERS CAMIONNETTE	2 897	4037
AMORTISSEMENTS	1 333	2851
SOUS TOTAL	6 411	11 267
PARTICIPATION TRANSPORT	-2 228	-1 600
TOTAL MOBILIER SOLIDAIRE	**23 060**	**28 361**
LOYERS	176 314	214 545
CHARGES	36 587	46 696
ENTRETIEN	1 883	6 421
AMORTISSEMENTS	7 723	5 413
SOUS TOTAL CHARGES	222 507	273 075
PARTICIPATION LOCATAIRES	84 151	106 937
APL	100 157	112 991
ALT	12 116	12 116
REVIVRE	11 107	29 277
SOUS TOTAL RECETTES	207 531	261 321
PARTICIPATION ACCUEIL ET SOUTIE	8 660	9 160
TOTAL HEBERGEMENTS	**23 636**	**20 914**
DONS	908	540
CARTES NAVIGO	2 271	2 309
COTISATIONS ASSOCIATIONS	1 050	1 150
AIDE JURIDIQUE ET ADM	7 228	10 409
DEPLACT DU PERSONNEL+DIVERS	331	1 776
REPAS DU GAS ET MANIFESTATIONS	393	
AMORTISSEMENTS	781	750
TOTAL SOLIDARITE	**12 962**	**16 934**
INFO DIVERSES	1 486	1 349
SOUS TOTAL CHARGES	11 066	7 684
ABONNT LETTRE INFO	-39	
TOTAL INFORMATION	**11 027**	**7 684**
PERSONNEL GAS (CDI)	77 368	69 818
PERSONNEL GAS (CDD)	18 289	34 206
PERSONNEL GAS (GM - MS)	43 886	32 540
STAGIAIRES	9 853	10 291
PRIMES	19 782	16 976
CHARGES SOCIALES	58 488	62 207
FORMATION	701	1 432
TOTAL SALAIRES	**239 168**	**238 321**
LOYER VILLEJUIF	5 082	5 214
CHARGES	2 654	2 221
CHARGES D'ACTIVITE	7 714	8 892
CHARGES DIVERSES	14 108	10 160
AMORTISSEMENTS	781	750
TOTAL FRAIS DE GESTION	**30 340**	**27 237**
DOTATION AUX PROVISIONS	**29 822**	**54 582**
CHARGES / EX. ANT & EXCEPT	**13 496**	**14 650**
TOTAL DES CHARGES	**383 510**	**408 683**

PRODUITS 2017 & 2018	RESULTAT 2017	RESULTAT 2018
COTISATIONS	46 914	53 068
DONS	128 025	94 078
TOTAL DONS + COTIS.	**174 939**	**147 146**
BROCANTE	21 436	21 358
TOTAL BROCANTE	**21 436**	**21 358**
SUBVENTIONS		
CONSEIL REGIONAL	30 000	
CONS REG/PROJ. FEMMES		17 896
CONSEIL GENERAL	485	2 485
COMMUNE DE VILLEJUIF		400
FAMI		90 000
ALT 92	7 821	7 821
ALT 94	4 295	4 295
CUI - SCE CIVIQUE	19 965	13 219
FONDATION ABBE PIERRE	25 000	25 000
DDCS BOP 104		10 714
AUTRES PRIVEES : ANA & SAPH	3 000	5 000
AUTRES PRIVEES : Bruneau , EDF	10 000	20 000
TOTAL SUBVENTIONS	**100 567**	**196 830**
ALT REIMPUTEES	-12 116	-12 116
REPRISES PROVISIONS	**27 021**	**30 003**
PRODUITS FINANCIERS	180	217
PRODUITS EX ANTERIEURS	7 265	831
PRODUITS EXCEPTION.	1 849	6 997
EXCEP.	46 468	18 026
TOT. AUTRES PRODUITS	55 762	26 071
TOTAL DES RECETTES	**367 609**	**409 292**
RESULTAT	**-15 901**	**609**

RA2018_V1.indd 40 08/04/2019 22:00:04

Tribune

L'ASSOCIATION NATIONALE DES VILLES ET TERRITOIRES ACCUEILLANTS

Tribune de l'association « Villes et territoires accueillants »

créée en septembre 2018 à l'initiative de Damien Carême, maire de Grande Synthe.

A l'automne 2018, le GAS a participé à une réunion de cette association

À l'heure où l'échec des politiques migratoires européenne et nationale entraîne une montée des populismes tout en restreignant les droits humains fondamentaux, nous, élu.e.s de villes et collectivités, décidons de nous unir sous une bannière commune : celle de l'accueil inconditionnel.

Nous demandons ainsi que l'Etat assume ses missions et assure les moyens pour créer des solutions d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement plus nombreuses et plus qualitatives que celles existantes aujourd'hui. Cela doit passer par la mise en place d'une stratégie nationale d'accueil afin de répartir et d'accompagner l'effort de solidarité.

Nous l'enjoignons à respecter le droit et ses engagements internationaux (Protocole de Quito de l'ONU, Convention de Genève), européens (Pacte d'Amsterdam) et nationaux (Code des Familles et de l'Action Sociale).

Néanmoins, dépositaires d'une tradition d'accueil et de valeurs humanistes, nous, élu.e.s locaux et territoriaux, mettons en oeuvre et expérimentons déjà sur nos territoires, au quotidien, des réponses aux impératifs de l'urgence humanitaire et d'inclusion de tout un chacun, même quand l'Etat est défaillant.

Surtout, nous agissons en responsabilité, conformément à nos obligations règlementaires et législatives.

L'association que nous avons constituée à Lyon 1er le 26 septembre 2018, rassemble tout.e.s les élu.e.s promouvant l'hospitalité, source de politiques inclusives et émancipatrices. Fort.e.s de notre expérience, animé.e.s par la volonté d'agir collectivement, nous donnerons à voir que des solutions dignes sont possibles et adaptées à chaque situation locale. Il n'y a pas UNE politique d'accueil, mais autant que de particularismes locaux.

Elle permettra de mettre en avant toutes les réussites locales en matière d'accueil sur notre Territoire et les réussites que cela engendre lorsque chacun assume ses responsabilités.

Elle permettra aussi, la mise en commun de bonnes pratiques, l'accompagnement de territoires volontaires, la mobilisation autour d'enjeux liés aux politiques migratoires, la proposition de mesures adaptées. En partenariat avec toutes les forces vives volontaires : acteurs associatifs, citoyen.ne.s, universitaires, juristes, militant.e.s, etc.

Nous souhaitons la bienvenue aux élu.e.s de tous horizons et de tout territoire, qui, partageant nos valeurs humanistes et notre volonté politique, veulent rejoindre notre association.

Groupe Accueil et Solidarité

Association d'aide aux réfugiés politiques et demandeurs d'asile

Contact

GAS 17 place Maurice Thorez 94800 VILLEJUIF
Tel. 01 42 11 07 95 Fax. 01 42 11 09 91
contact@gas.asso.fr
www.gas.asso.fr

Permanences d'accueil :
mardi et jeudi, de 17 h 30 à 19 h 30

Comité de parrainage

Marie-José CHOMBART DE LAUWE
Stéphane DIAGANA
Geneviève JACQUES
Pierre LENA
Yves QUERE
Antoine SPIRE

RA2018_V1.indd 42 08/04/2019 22:00:06